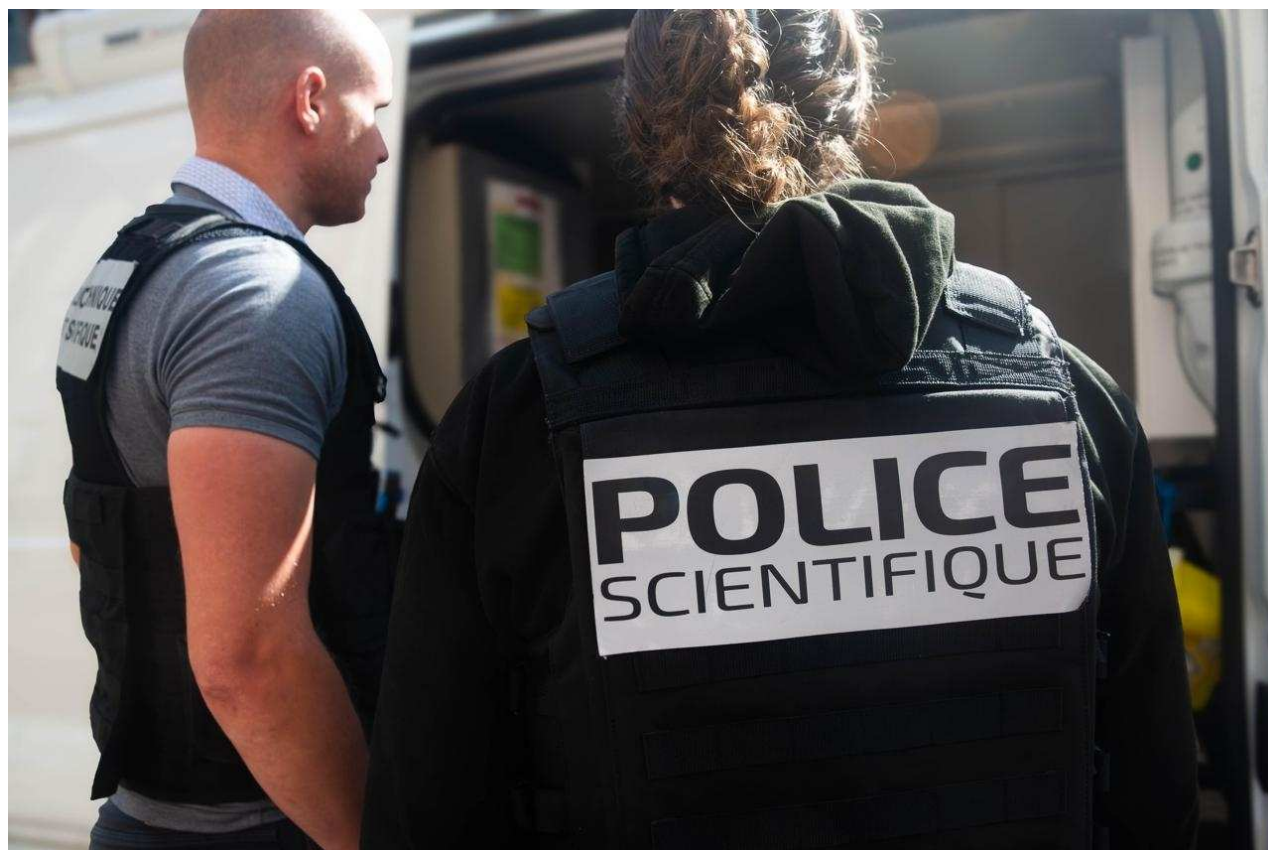


Explosion de bombes artisanales dans un collège du Havre : deux élèves ont été interpellés



La police scientifique et une équipe spécialisée en risques chimiques des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime sont intervenues dans la matinée de mercredi 21 mai 2025, au Havre. Huit bombes artisanales, dont deux qui ont explosé, avaient été lancées peu avant 9 h dans la cour du collège Jules-Vallès. Deux collégiens ont été interpellés. ZEINABA DIALLO / OUEST FRANCE

Mercredi 21 mai 2025, huit bouteilles explosives ont été lancées en début de matinée dans l'enceinte du collège Jules-Vallès, au Havre (Seine-Maritime). Deux ont explosé. Le temps de l'intervention des services de secours, quelque 500 élèves et membres du personnel de l'établissement ont été confinés une bonne partie de la matinée. Ce jeudi 22 mai, nous apprenons que deux mineurs, récemment exclus, ont été interpellés en fin d'après-midi d'hier.

Deux collégiens ont été interpellés en fin d'après-midi de mercredi 21 mai 2025. [Une information relayée par nos confrères d' Actu.fr](#) et confirmée par l'AFP. Ils avaient été exclus il y a peu

du collège Jules-Vallès, dans le quartier de Caucriauville [au Havre](#) (Seine-Maritime).

Les deux mineurs ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte à la suite de [jets de huit bouteilles explosives dans l'enceinte de l'établissement scolaire](#), en début de matinée de mercredi. Deux de ces engins, de fabrication artisanale, avaient explosé dans la cour de récréation.

Fort heureusement, il n'y a pas eu de blessé. Mais quelque 500 élèves et membres du personnel ont dû être confinés une bonne partie de la matinée, le temps de l'intervention de la police scientifique et de pompiers spécialisés (brigade des risques chimiques).

« **Le confinement a été levé dès 11 h** », à l'issue de la sécurisation des lieux et du lancement « **des premières investigations** », expliquait, mercredi, Soizic Guillaume, procureure de la République du [Havre](#).

Des produits ménagers placés dans des bouteilles en plastique

Une enquête a été ouverte par le parquet des chefs de fabrication non autorisée d'engin explosif ou incendiaire et mise en danger de la vie d'autrui. Elle a été confiée à la sûreté urbaine du [Havre](#).

La procureure précise que « **les premières exploitations des caméras de vidéosurveillance ont permis de révéler que les faits auraient été commis par deux individus** ». Et ajoute que des menaces de réitération des tels agissements ont été proférées sur les réseaux sociaux, dans l'après-midi de mercredi.

Nos confrères de *Paris-Normandie* indiquent que les bombes artisanales avaient été confectionnées [avec des produits ménagers et de l'aluminium, placés dans des bouteilles en plastique](#).

Guillaume SALLARD.